

Aubigny-sur-Nère, le 23 Mai 2019

Laurence RENIER
Maire d'Aubigny-sur-Nère
Conseillère Régionale
Présidente du Syndicat de Pays Sancerre-Sologne
Présidente de la Communauté de Communes
Sauldre & Sologne

CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 29 MAI 2019 à 20 H 00 - Salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- > Ouverture de séance - pouvoirs – secrétaire
- > Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 24 Avril 2019 (*ce document vous sera adressé par pli séparé*)
- > Projet de délibération n° 2019/05/01 relatif à l'étude de revitalisation centre-ville : demande de subvention
- > Projet de délibération n° 2019/05/02 relatif à la convention d'occupation de locaux communaux au profit du Centre Hospitalier Spécialisé George Sand – Avenant n° 1
- > Projet de délibération n° 2019/05/03 relatif à la reconstitution des conseils communautaires avant le renouvellement général des conseils municipaux de Mars 2020
- > Projet de délibération n° 2019/05/04 relatif à la modification du tableau des emplois communaux
- > Projet de délibération n° 2019/05/05 relatif au Budget 2019 du Lotissement du Moulin des Filles – Décision modificative de crédits n° 1
- > Projet de délibération n° 2019/05/06 relatif au Centre d'interprétation de l'Auld Alliance : fixation des tarifs
- > Projet de délibération n° 2019/05/07 relatif au renouvellement du dispositif « passeport pour les jeunes » dans le cadre de l'opération « Vacances pour tous »
- > Projet de délibération n° 2019/05/08 relatif au report du transfert des compétences eau potable et assainissement collectif des eaux usées
- > Projet de délibération n° 2019/05/09 relatif à la modification des statuts de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne : transfert de compétence

... / ...

...

> **Projet de délibération n° 2019/05/10 relatif à l'avis du Conseil municipal sur le projet de vente d'un logement par la société France Loire**

> **Projet de délibération n° 2019/05/11 relatif à l'avis du Conseil municipal sur le projet de démolition de logements par la société Val de Berry office Public de l'Habitat du Cher**

> **Questions diverses**

LE MAIRE,